

Ce qu'on entend dans les nuages

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Ce qu'on entend dans les nuages

Nos lecteurs connaissent tous, sans doute, le morceau intitulé : *Ce qu'on entend sur la montagne*, l'une des plus belles inspirations poétiques de Victor Hugo. Eh bien, ce morceau nous revenait en mémoire l'autre jour, en parcourant un des derniers ouvrages de M. Flammarion, *l'Atmosphère*, où nous avons remarqué cette belle et intéressante page, qu'il nous paraît tout naturel d'intituler : *Ce qu'on entend dans les nuages*. Il s'agit d'un voyage en ballon.

« L'intensité des sons émis à la surface de la terre, nous dit M. Flammarion, se propage de bas en haut bien plus facilement que dans toute autre direction, et se transmet sans s'éteindre jusqu'à de grandes hauteurs dans l'atmosphère. Pour en citer quelques exemples pris dans mes voyages aériennes, je remarquerai d'abord qu'un bruit immense, colossal, indescriptible, règne constamment à trois et quatre cents mètres au-dessus de Paris. En s'élevant d'un jardin relativement silencieux, comme, par exemple, de l'Observatoire ou du Conservatoire des Arts et Métiers, on est tout d'abord surpris de pénétrer dans un chaos de sons et de mille bruits divers. — La meilleure surface pour renvoyer l'écho est celle d'une eau tranquille. Il arrive parfois qu'un lac renvoie une première moitié de la phrase, tandis que la seconde partie est difficilement achevée par la surface irrégulière du terrain de la rive. J'ai pu, en particulier, observer la réflexion du son par diverses surfaces, et étudier sa propagation dans la verticale, à travers des couches de densité différente.

« Lorsqu'on plane à une certaine hauteur, un son violent est renvoyé par la terre avec un timbre si singulier, qu'il ne paraît point venir d'en bas, et donne la sensation d'un accent envoyé d'un autre monde.

« Le sifflet d'une locomotive s'entend à 300 mètres de hauteur ; le bruit d'un train à 2500 mètres ; les aboiements d'un chien jusqu'à 1800

mètres. Les cris d'une population se transmettent parfois jusqu'à 1600 mètres, et l'on y discerne aussi très bien le chant du coq et le son d'une cloche. A 1400 mètres, on entend très distinctement les coups de tambour et tous les sons d'un orchestre. A 1000 mètres, on reconnaît l'appel de la voix humaine, et les légers cris du grillon champêtre (*cri-cri*) s'entendent jusqu'à 800 mètres de hauteur.

« Il n'en est pas de même pour les sons dirigés de haut en bas. Tandis que nous entendons une voix qui nous parle à 300 mètres au-dessous de nous, on n'entend pas clairement nos paroles dès que nous planons à plus de 50 mètres.

Le jour où j'ai été le plus frappé de cette transmission des sons suivant la verticale de bas en haut, c'est pendant mon ascension du 23 juin 1867. Plongés dans le sein des nuages depuis quelques minutes, nous étions environnés de ce voile blanc et opaque nous cachant le ciel et la terre, et je remarquais avec étonnement l'accroissement singulier de lumière qui se faisait autour de nous, lorsque tout à coup les sons d'un orchestre mélodieux vinrent frapper nos oreilles.

« Nous entendions le morceau exécuté aussi distinctement que si l'orchestre eût été dans le nuage même, à quelques mètres de nous. Nous nous trouvions alors au-dessus d'Antony (Seine et Oise). Ayant relaté le fait dans un journal, j'ai reçu avec plaisir, quelques jours après, une lettre du président de la Société philharmonique de cette ville, me rappelant que cette Société, réunie dans la cour de la mairie, avait aperçu l'aérostat par une éclaircie, et m'avait adressé l'un de ses morceaux nuancé le plus délicatement, dans l'espérance qu'il servirait à mes expériences d'acoustique.

« Dans cette circonstance, l'aérostat flottait à 900 mètres du lieu du concert et presque à son zénith. A 1000, 1200 et même 1400 mètres de distance, nous continuâmes d'apprécier distinctement les parties. Loin d'opposer un

obstacle à la transmission des sons, les nuages les renforçaient au contraire et faisaient paraître l'orchestre voisin de nous. »

Agriculture.

On nous écrivait de Fleurier, à la date du 29 janvier : « Vous avez engagé les agriculteurs à semer du blé à épi carré ; c'est très bien ; mais vous nous feriez plaisir en indiquant dans un de vos prochains numéros, où l'on peut s'adresser pour en obtenir, ainsi que le prix d'achat, si vous le connaissez. G. Y. »

Dans le but de satisfaire au désir exprimé par notre correspondant, nous nous sommes adressé à l'un de nos abonnés, M. J. P. M., agronome distingué, qui a bien voulu nous transmettre les renseignements suivant :

« Les variétés de blés à épi carré, et autres préconisées par de savants agronomes, M. Grandeau, entr'autres, sont des variétés nouvelles obtenues par sélection ou hybridation. Leur rendement est bien supérieur à celui des blés indigènes, à condition d'être fumés *abondamment*, ce qui peut se faire sans inconvénient, car ils ne versent guère.

Dans les circonstances ordinaires, le rendement est inférieur à celui de nos blés, et tant que nos agriculteurs n'auront pas entre les mains un capital suffisant qui leur permette de faire les avances nécessaires, je crois qu'il vaut mieux nous en tenir à nos variétés indigènes, qu'on pourrait aussi améliorer par sélection. Cependant, si quelques-uns de vos lecteurs voulaient en faire lessai, l'*Agence agricole* de Lausanne se chargerait probablement volontiers de leur en procurer.

Il n'est pas discutable que les espèces végétales ne soient susceptibles d'améliorations, tout aussi bien que les animaux. L'Anglais dit que la moitié de la race entre par la bouche de l'animal : On peut dire aussi que le succès de la production végétale dépend de la nourriture que la plante